



## Association Vendéenne des Amis des Moulins

Association Loi de 1901 N° 0852006329, déclarée en préfecture de la Vendée le 17/01/1997 - N° Siret- 498 803 949 00011  
Adresse postale de l'association : AVAM, Sylvaine Graton  
Rouchère Est – 85170 - BELLEVIGNY-  
Courriel: robert.biot@sfr.fr  
Site internet <http://moulins85.free.fr>

### Objet : Adhésion AVAM 2025

#### Cher(e)s adhérent(e)s,

Comme pour les années passées, nous avons retenu le principe **de recueillir les adhésions en début d'année** civile afin de faciliter les relations financières avec la Fédération Française des Associations de sauvegarde des Moulins.

Le CA a décidé de garder le tarif de l'**adhésion 2025 à l'AVAM à 28 Euros**, comprenant les adhésions à l'AVAM et à la FFAM.

L'abonnement (en option) à la revue « **Moulins de France** » **reste à 22 Euros** (4 numéros pour l'année).

Sont comprises, également, les assurances AVAM & FFAM pour couvrir les activités et votre présence lors des manifestations organisées par ces deux structures.

En adhérant, vous pourrez bénéficier de nos expériences pour tout ce qui concerne les moulins, obtenir des conseils pour une restauration, être aidé dans la défense de vos droits, participer à une dynamique associative, pratiquer et échanger des savoir-faire techniques, historiques etc.

Tout ceci au sein d'une association où règne une grande amitié entre gens passionnés.

### Cotisation AVAM 2025

Le paiement est à effectuer auprès du trésorier: Gérard Simonneau -2 -Chairé 85240 Saint Hilaire des loges  
Par chèque, virement ou par mandat administratif au nom de l'AVAM.

En retournant rapidement votre paiement, vous faciliterez notre travail notamment pour la revue MdF, et nous pourrions ainsi consacrer toute notre énergie à la cause que nous défendons tous ensemble la défense des moulins.

RIB de l'AVAM: (Association non assujettie à la TVA.)

Code	Guichet	Compte	Clé	Domiciliation
14706	00190	81794037001	89	CRCA St Hilaire des loges
Code IBAN	FR76 1470 6001 9081 7940 3700 189		SWIFT	AGRI FR PP 847

Nous vous remercions pour votre participation à la vie de notre chère association.

Au plaisir de vous revoir bientôt.

Le président de L'AVAM, Robert Birot

∇ .....

M. / M<sup>me</sup> .....

Adresse : .....

#### Adhère à l'AVAM pour l'année 2025

- Adhésion 2025 à l'AVAM **28 Euros**  
 Adhésion AVAM et revue Moulins de France **50 Euros**  
 Ci-joint un chèque de ..... adressé au nom de l'AVAM.

À envoyer à : **Gérard Simonneau - 2 Chairé - 85240 Saint Hilaire des loges**